



Coordination Lesbienne en France (CLF)

Association loi 1901 déclarée d'intérêt général
c/o CQFD - 37 avenue Pasteur – 93100 Montreuil
Mél : clf.info@club-internet.fr
www.coordinationlesbienne.org

Comité des personnes ou des associations sympathisantes

Les membres de ce Comité peuvent être des personnes morales ou physiques souhaitant soutenir les objectifs et le travail de la CLF. Ce soutien peut être financier ou matériel.

La personne sympathisante pourra assister aux assemblées générales mais n'aura pas le droit de vote. Conformément aux articles 2, 9 et 18 des statuts, seules les femmes adhérentes ou représentantes d'une personne morale adhérente au comité pourront participer à l'Assemblée Générale.

L'adhésion est soumise à l'acceptation des objectifs, des statuts et de la charte de fonctionnement de la CLF ainsi qu'à l'agrément de son Conseil d'Administration.

SOUTIEN

Pour fonctionner et développer ses actions, la CLF a besoin de moyens financiers. Elle sollicite des dons qui sont essentiels à son efficacité et à sa pérennité.

Je désire soutenir financièrement la CLF, être inscrite sur la liste d'information de la CLF et je verse 35 Euros pour participation aux frais.

Pour une personne physique adhérente sympathisante, **tout soutien financier est déductible de vos impôts à concurrence de 60 % de vos dons dans la limite de 10% de votre revenu imposable.** Un reçu fiscal vous parviendra pour votre déclaration de revenus. Vos dons peuvent s'effectuer en une seule fois ou de façon fractionnée, y compris par prélèvement automatique.

NOM DE LA PERSONNE MORALE ou PHYSIQUE

Nom :

Adresse :

.....

☎ Fax

@

ANNUAIRE DES COMPETENCES

Un recensement de nos compétences est en cours afin que nous sachions utiliser, entre nous, nos savoir-faire, nos expériences ou des opportunités et facilités dont nous pourrions bénéficier.

Compétences particulières :

.....

.....

.....

.....



Coordination Lesbienne en France (CLF)

Association loi 1901 déclarée d'intérêt général
c/o CQFD - 37 avenue Pasteur – 93100 Montreuil
Mél : clf.info@club-internet.fr
www.coordinationlesbienne.org

ADHESION d'une association

L'association doit être non-mixte et indiquer dans ses statuts sa spécificité lesbienne.

L'association adhérente reçoit les informations de la CLF. Elle est invitée à participer aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales, et a le **droit de vote** selon les statuts.

Toute autre association peut adhérer en tant que sympathisante. A partir de 35,-€, elle pourra recevoir les informations de la CLF mais n'aura pas le droit de vote.

Dans tous les cas, l'adhésion est soumise à une cotisation annuelle, à l'adhésion aux objectifs, aux statuts et à la charte de fonctionnement de la CLF ainsi qu'à l'agrément de son Conseil d'Administration.

La cotisation étant à minima, tout complément est le bienvenu.

SOUTIEN :

Pour fonctionner et développer ses actions, la CLF a besoin de moyens financiers. Elle sollicite des dons qui sont essentiels à son efficacité et à sa pérennité.

ADHESION ASSOCIATION :

Nom :

Adresse :

☎ Fax

@

Nombre d'adhérentes :

Merci de joindre une plaquette d'information sur les statuts, les objectifs et le fonctionnement de l'association.

60 € pour une association qui compte moins de 10 adhérentes

80 € pour une association qui compte de 10 à 50 adhérentes

100€ ou plus **pour une association qui compte plus de 50 adhérentes**

ANNUAIRE DES COMPETENCES

Un recensement de nos compétences est en cours afin que nous sachions utiliser, entre nous, nos savoir-faire, nos expériences ou des opportunités et facilités dont nous pourrions bénéficier.

Compétences particulières de l'association ou de l'une de ses adhérentes :

.....

.....

.....



Coordination Lesbienne en France (CLF)

Association loi 1901 déclarée d'intérêt général
c/o CQFD - 37 avenue Pasteur – 93100 Montreuil
Mél : clf.info@club-internet.fr
www.coordinationlesbienne.org

ADHESION d'une individuelle

Pour adhérer, une lesbienne individuelle doit être majeure.

L'adhérente reçoit les informations de la CLF. Elle est invitée à participer aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales, et a le droit de vote selon les statuts.

L'adhésion est soumise à une cotisation annuelle, à l'acceptation des objectifs, des statuts et de la charte de fonctionnement de la CLF ainsi qu'à l'agrément de son Conseil d'Administration.

La cotisation ne couvrant que les frais d'envoi des informations, tout complément est le bienvenu.

SOUTIEN :

Pour fonctionner et développer ses actions, la CLF a besoin de moyens financiers. Elle sollicite des dons qui sont essentiels à son efficacité et à sa pérennité.

La CLF étant une association d'intérêt général, tout soutien financier est déductible de vos impôts à concurrence de 60 % de vos dons dans la limite de 10 % de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous parviendra pour votre déclaration de revenus. Vos dons peuvent s'effectuer en une seule fois ou de façon fractionnée, y compris par prélèvement automatique.

ADHESION INDIVIDUELLE :

Nom : Date de Naissance :

Adresse :

.....

☎ Fax

@

Dans le cadre d'une politique d'accès de toutes à la CLF et d'une pratique d'une plus grande équité économique entre nous, 3 tarifs sont proposés :

30 € - tarif de base

15 € – tarif réduit

45 € – tarif de solidarité

ou plus, dons de : euros, chèque à l'ordre de la CLF.

Pour participer plus activement au travail en réseau de la CLF, il est possible de s'inscrire sur la mailing liste de la CLF, en y figurant soi même et en respectant la confidentialité.

J'accepte que mon nom et mes coordonnées figurent sur la liste des individuelles et je m'engage à ne pas la diffuser : OUI NON

ANNUAIRE DES COMPETENCES

Un recensement de nos compétences est en cours afin que nous sachions utiliser, entre nous, nos savoir-faire, nos expériences ou des opportunités et facilités dont nous pourrions bénéficier.

Compétences particulières :

.....

.....

.....